



Une enquête récente concluait au « blues politique » des Européens, Français compris. Les symptômes ? Crise de la représentativité des institutions démocratiques, désengagement civique et militant, remise en cause de l'Etat, défiance et mécontentement envers la classe politique.

mais est-ce si nouveau ? Le « dépérissement du politique » est un lieu commun depuis Démosthène et Périclès. La notion de « crise du politique » renvoie surtout à la crise d'une certaine forme d'organisation constituée au 19^{ème} siècle, qui posait une équivalence entre le politique et l'Etat, avec ses institutions et le jeu des partis.

Ce qui change aussi sur le fond, c'est que le projet politique est frappé d'une crise de sens et ne s'inscrit plus dans une vision historique. Cela touche le rapport à l'autre. Comment « faire ensemble », s'interroge le prospectiviste Ricardo Petrella, alors que l'on a de plus en plus de mal à penser que les autres puissent se comporter vis-à-vis de nous avec respect, générosité, amitié ? Comment parler de bien commun, d'intérêt général, de chose publique, et agir en conséquence ?

par ailleurs, l'évolution des médias et l'individualisation des intérêts affaiblissent l'espace public de confrontation dont à besoin la démocratie pour vivre. Le politique se réinvente pourtant. Nouvelles formes de mobilisation, expériences participatives locales, avancée (incertaine) vers une citoyenneté européenne en sont quelques formes.

Une crise durable du politique

En identifiant les principaux facteurs de la crise du politique, on souligne à juste titre la moindre représentativité des institutions démocratiques, la prégnance de la pensée économique, l'exclusion sociale ou le décalage entre promesses politiques et réalisations. Mais en amont, il existe des facteurs plus structurels, comme la crise de sens du politique, la perte de transcendance de l'idéal républicain, et la progression de l'individualisme. Quant aux conséquences de cette crise, elles vont du mécontentement à la défiance, en passant par une demande accrue d'ordre et de sécurité.

De la religion de l'Etat à la consécration de l'individu

Avancer, mais pour aller où ?

Le politique est saisi par une crise de l'avenir. Le fonctionnement démocratique suppose que, pour penser et agir par eux-mêmes, les individus puissent se former une représentation relativement stable et cohérente de la réalité présente et de l'avenir souhaitable. Cette capacité à donner sens au monde collectif, et sens à leur propre présence dans ce monde, est de plus en plus difficile à réaliser. Le monde apparaît de plus en plus comme incompréhensible, impénétrable. L'affaiblissement déjà évoqué des idéologies, religions et grands mythes de la modernité est premier en cause. Mais cela interroge également la capacité du politique à inscrire un projet dans l'histoire et à se porter garant de l'avenir collectif. C'est ce que faisaient traditionnellement les partis de gauche à travers l'idéal d'une société plus juste et fraternelle, ou le mouvement gaulliste à travers une certaine « idée » de la nation française : « Ce qui a disparu, à droite comme à gauche, note le philosophe et sociologue Jean-Pierre Le Goff, c'est l'insertion de la politique dans une vision historique. [...] Notre rapport au passé est devenu problématique, comme s'il avait la plus grande difficulté à nous parler encore. Jusqu'à maintenant, on restait dans le cadre d'un récit historique, c'est-à-dire que le présent, en plein bouleversement, demeurait articulé au passé et s'ouvrait sur un avenir porteur de bien-être et d'émancipation » (2002).

La rhétorique actuelle du « mouvement » et du « changement » véhiculé par les responsables politiques, mais aussi dans l'entreprise, à l'école, dans les médias (« être acteur de son propre changement ») n'est plus référée à une perspective historique qui lui donne un sens.

Cela explique en partie la difficulté du politique à expliquer ce qui relève des finalités poursuivies. On a noté par exemple la difficulté des pouvoirs publics à répondre à des questions de sens lors des derniers référendums : « pourquoi l'euro ? », « à quoi sert le traité constitutionnel européen ? ».

Une République, mais peu de républicains

Le pouvoir spirituel de la République (la « métaphysique de la République ») décroît depuis plusieurs décennies. Cela se perçoit à la moindre croyance en ce qui constituait le projet républicain et au déclin du patriotisme. Parmi de multiples exemples, la suspension effective de l'appel sous les drapeaux, intervenue le 1^{er} janvier 2003, va dans ce sens. Le service militaire obligatoire donnait au pacte républicain une dimension symbolique forte et le sentiment de solidarité avec les membres de la collectivité nationale (néanmoins, sur la fin, il était devenu très inégalitaire à travers les affectations des appelés). Plus généralement, les relations entre les individus

sont moins envisagées sur fond d'un horizon politique. Les idéologies politiques porteuses de foi dans l'avenir se sont effondrées. La fin du marxisme comme idéologie annonciatrice d'un accomplissement de l'Histoire est un phénomène considérable. Matrices des principaux totalitarismes du 20ème siècle, les utopies sociales et politiques relèvent d'un genre quasi-moribond. Seules les utopies tournant autour de l'altermondialisme connaissent une certaine vitalité. La crise de la « vocation » des agents de l'Etat est un indicateur supplémentaire de la fin de la « transcendance civique ».

L'individualisme se répercute sur le fonctionnement des institutions

La montée de l'individualisme va de pair avec la contestation des formes d'autorité traditionnelle et la remise en cause des modes d'exercice du politique reposant sur la domination. Réduisant leur capacité à imposer des normes, elle contribue à affaiblir les autorités instituées, l'Etat, les partis politiques, les syndicats, l'armée, les corps intermédiaires, mais aussi l'école. Or, toutes ces institutions concouraient à la production de la cohésion nationale.

On tend ensuite à aller vers des sociétés où les individus centrent leur intérêt sur leur vie privée et leurs intérêts économiques et se détournent de la vie politique (Habermas 2001). L'individu souverain attend des institutions qu'elles répondent d'abord à ses besoins.

Le champ du politique recule et se transforme

Depuis la fin des années 1970, l'avancée du libéralisme

Les « trente glorieuses » (1945-1975) ont été une période d'extension des droits en matière de protection sociale, de logement, de formation et plus généralement de renforcement de l'Etat-providence dans les pays développés. La crise des années 1970 a freiné voire stoppé cette tendance. Les gouvernements sont impuissants à maîtriser les évolutions socio-économiques. Le postulat de l'économiste Keynes selon lequel le plein emploi peut être assuré par une politique de contrôle monétaire et de redistribution (favorisant la consommation) est pris en défaut. Les théories économiques libérales gagnent durant ces années les élites dirigeantes de nombreux Etats (élection de Ronald Reagan en 1980, puis de Margaret Thatcher en 1983). Des différences importantes subsistent entre les Etats, en raison de la diversité des héritages institutionnels et des situations. Certains sont traditionnellement dans l'interventionnisme (France, Italie, Corée, Taïwan), d'autres dans les stratégies de « facilitation » (Allemagne, Pays-Bas, pays scandinaves). Les pays anglo-saxons sont plus libéraux. Néanmoins tous ont sensiblement déplacé leurs politiques vers l'axe libéral (Schmidt 2005).

Tous connaissent de profondes réformes économiques et sociales qui vont dans le même sens : déréglementation de l'économie et du marché du travail, rationalisation des systèmes de protection sociale, réduction des services publics, mouvement de privatisation des entreprises du « secteur concurrentiel ».

Privatisation et nouveaux modes de gestion publique

Quand les Etats conservent certains services jugés d'intérêt général, cela s'accompagne de la nécessité d'appliquer des règles d'efficacité de gestion et de transparence qui les rapproche du secteur privé (appel à la sous-traitance, ouverture à la concurrence de certaines missions de service public, etc).

La recherche de pragmatisme en politique

L'interventionnisme étatique ne diminue pas forcément. Il utilise d'autres voies, qui reflètent des conceptions de la fonction politique moins idéologiques que par le passé, plus pragmatiques et empiriques. Tony Blair l'illustre ainsi : « Il n'y a pas de politiques de droite ou de gauche, il y a celles qui marchent et celles qui ne marchent pas ».

Dans tous les Etats européens, la sphère publique recule par rapport à la sphère privée (Supiot 1998). L'Etat perd une partie de son autonomie en matière de politique économique et de politique fiscale.

Cependant présupposer que l'économie est le facteur principal d'explication des évolutions de la société, et de l'affaiblissement du politique, procède d'une fausse évidence. Si l'économie occupe une telle place, c'est aussi qu'un vide culturel et politique lui laisse cette place (Le Goff 2002).

De nouveaux modes de réalisation des politiques publiques

Le pouvoir s'externalise et se partage

Avec la complexification des questions économiques et sociales, la décision publique échappe en partie aux politiques. Les questions de rentabilité, d'efficacité, de technicité prennent souvent le pas, dans les débats et décisions, sur la notion d'intérêt public et de finalité de l'action. La politique devient affaire de « bonne gouvernance », selon des méthodes en partie importées de la sphère économique.

Les processus décisionnels s'« externalisent ». L'Etat fait appel de manière de plus en plus systématique à des autorités administratives indépendantes, à des « comités des sages », et à des cabinets

de consultants. Cette tendance contribue à la diminution de l'espace démocratique de délibération et de débat. La démocratie perd son sens si les débats se font entre experts. Et l'expertise ne peut remplacer le choix politique.

La contractualisation

En matière de développement économique, de politique de la ville, d'aménagement du territoire, l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique s'inscrivent de plus en plus dans le cadre de négociations aboutissant à des contrats. La logique du contrat s'étend au fonctionnement administratif (contrat avec les services déconcentrés autour d'un projet, contrat avec les usagers du service public, etc.). L'Etat recherche l'articulation entre les partenaires qui concourent aux activités publiques. La tendance est à ce que les décisions soient renvoyées au niveau opérationnel, là où les problèmes se posent.

La recomposition des systèmes décisionnels

Les limites des politiques sectorielles pour traiter des problématiques comme l'exclusion socio-économique ou la prévention sanitaire contribuent à une recherche accrue de coordination entre les institutions. L'Etat n'a plus le monopole de la régulation politique. En raison de la décentralisation et de l'intégration européenne, les systèmes décisionnels se recomposent et la régulation se relocalise à d'autres échelles, régions, grandes villes, réseaux de villes, etc. Les grandes agglomérations se sont saisies du développement économique, qui est aujourd'hui une compétence partagée avec l'Etat.

Mais l'Etat n'est pas devenu un échelon de gestion parmi d'autres. Il continue à piloter l'ensemble des politiques, structure les systèmes d'action et reste de ce fait dans une position centrale. Depuis le début des années 1990, en phase avec une attente largement manifestée par l'opinion, une volonté de restaurer la figure de l'Etat fort se fait jour. L'« Etat partenaire » coexiste alors avec l'« Etat autoritaire », comme l'a montré par exemple en 2004 l'imposition contre la rue de la réforme des retraites (Kokoreff et Rodriguez 2004).

Un manque de renouvellement des élites politiques et une citoyenneté civique en perte

La démocratie représente mal le peuple

En France et dans pratiquement tous les pays de l'Union Européenne, le système représentatif doit faire face à une diminution de la capacité de représentation de la part des partis et des institutions politiques. S'il y a de multiples causes à ce fait, c'est d'abord que les représentants sont rarement une émanation du corps social en son entier. Ils appartiennent ou finissent pas participer à ce que l'on appelle une « classe politique ». Les classes populaires, les femmes, les minorités ethniques, les jeunes, les handicapés, sont sous-représentés.

Une grande homogénéité de recrutement prévaut dans la constitution des élites, notamment parmi les énarques. Le phénomène est assez similaire au sein des élites politiques locales. L'existence de « classes politiques » suscite le sentiment que les élus font partie d'un monde distinct de celui des citoyens, et que leurs problèmes ne sont pas les mêmes.

Une citoyenneté moins politique que sociale et économique

L'extension du domaine de la citoyenneté s'est faite durant les dernières décennies dans le sens des droits sociaux et économiques, reléguant les dimensions civiles et civiques de la citoyenneté au second plan. Cela s'explique par le fait que « les sociétés modernes sont de plus en plus organisées autour de projets sociaux et économiques, et de moins en moins politiques. [...] C'est le chômage ou le droit des salariés, et non la liberté politique ou la défense des droits de l'homme qui sont au cœur des campagnes électorales » (Schnapper 2001).

Les ravages de l'exclusion sur la citoyenneté

L'exclusion sociale et économique fait de millions d'individus des non-citoyens. L'exclusion concentre les effets extrêmes de la précarité des ressources et de la pauvreté. Elle remet en cause les trois dimensions de la citoyenneté :

la citoyenneté statutaire (perte de droits sociaux et parfois de droits politiques pour les sans domicile fixe par exemple), la citoyenneté effective (inégalités croissantes face aux risques sociaux), et la citoyenneté identitaire (perte d'identification à la collectivité).

Les personnes en grande pauvreté ne votent pas et ne croient pas à la capacité des hommes politiques de changer leur situation. C'est parmi les populations les plus démunies, chômeurs, salariés sous contrat temporaire, populations ayant un bas niveau de scolarité, sans liens familiaux, que les électeurs non inscrits et les abstentionnistes sont les plus nombreux.

Des corps intermédiaires qui peinent à assurer l'éducation politique

Associations, syndicats et partis politiques contribuent à faire vivre l'espace politique. Structures intermédiaires entre l'individu et l'Etat, elles nourrissent le sentiment d'appartenance à une même communauté. Elles forment des espaces d'élaboration de propositions collectives, mais également d'apprentissage des rouages de la démocratie participative et représentative. Or, les corps intermédiaires ont été durablement entravés en raison de la défiance de l'Etat à leur égard depuis la Révolution française. Ils connaissent aujourd'hui une baisse d'effectifs parmi leurs cadres. Cela rend plus difficile leur tâche d'éducation politique et de traduction des décisions émanant des pouvoirs publics auprès des populations.

Les trois dimensions de la citoyenneté

- 1) La citoyenneté se définit d'abord sur un plan civil, par la jouissance des droits civils ou libertés fondamentales (liberté de la personne, de conscience et d'expression, d'aller et de venir, droit de propriété et de passer contrat, etc.) et par l'égalité formelle des citoyens (égalité devant la justice, etc.).
- 2) La citoyenneté se définit ensuite sur un plan politique ou civique (droit de vote, d'éligibilité, liberté de la presse, droit d'association).
- 3) La citoyenneté se définit enfin par des droits sociaux et économiques : droit à la santé, à la retraite, à la protection contre le chômage, à l'éducation, au travail, etc. Les devoirs sont en particulier le paiement de l'impôt. Sur le long terme, les droits du citoyen se sont transformés en France dans le sens d'une extension des droits civils, puis civiques et sociaux.

Les conséquences de la crise du politique

La citoyenneté devient la civilité plutôt que le civisme

Depuis les années 1980, l'idée de citoyenneté abandonne la référence au civisme, qui définit la participation à la vie politique et le sens des devoirs collectifs au sein de la collectivité. Le respect des règles de la civilité (politesse, déférence, respect d'autrui) importe davantage. Une enquête menée pour *Libération* (8-5-1998) indique que pour les Français, le bon citoyen est celui qui ne jette pas ses papiers gras par terre dans les lieux publics, préserve l'environnement, plutôt que celui qui va voter ou qui participe à la vie associative. Le respect des règles de la vie commune dans les endroits publics vient en tête des attitudes qui définissent le bon citoyen (98%). La question de l'insécurité et des incivilités est au cœur de ce positionnement.

L'insatisfaction croissante engendre une instabilité politique

Entre 1981 et 2002, aucune majorité n'a été reconduite lors des six élections législatives. L'instabilité est aussi à l'œuvre dans la dispersion politique qui affecte la gauche et la droite. Le brouillage de l'opposition gauche/droite et la fin de l'ancrage à gauche (surtout au parti communiste) des classes populaires sont des phénomènes politiques majeurs. Néanmoins, le clivage droite-gauche reprend davantage de force depuis 2002.

Cette instabilité politique traduit une insatisfaction persistante du peuple à l'égard de ses représentants. Les politiques menées depuis 30 ans

sont dans l'incapacité de trouver des solutions face à la crise économique et sociale. Les causes de mécontentement et de frustration régulièrement identifiées dans les enquêtes sont aussi la détérioration des conditions de vie quotidienne d'une partie des Français, la montée de l'exclusion et des inégalités, le sentiment d'un accroissement des risques et de la vulnérabilité sociale, de déclin de la France, la crainte d'un démantèlement de l'Etat-providence, l'absence de grands projets collectifs, la démagogie de certains hommes politiques.

La politique suscite la défiance

Tous les facteurs mentionnés contribuent à la défiance vis-à-vis du politique. Il faut y ajouter, à partir de la fin des années 1980, les « affaires » mettant en cause la gestion des deniers et des affaires publiques par les élus. Cette défiance n'est pas propre à la France. En Europe, jamais plus d'un habitant sur quatre ne déclare avoir une confiance « élevée » dans ses hommes et femmes politiques.

La défiance prend une forme critique chez les classes supérieures. Les citoyens restent dans le jeu politique et continuent à voter. En revanche, dans les classes populaires, c'est une défiance de rupture qui s'exerce à travers le rejet du système politique (abstention ou vote protestataire). Le pourcentage de personnes interrogées considérant que « les hommes politiques sont plutôt corrompus » est passé de 38% en 1977 à 59,5% en 2002 (ESS 2004)¹.

Les incivilités sont les infractions et délits qui sont vécus comme autant de rupture des règles de la vie en commun : par exemple les dégradations de boîtes aux lettres, l'absence de politesse, le fait de jeter des ordures à terre et non dans une poubelle.

¹ L'*European Social Survey* (ESS) est un outil d'analyse des valeurs et des représentations des Européens. Une enquête s'est déroulée en 2002 et 2003 dans les 15 Etats membres de l'Union, 4 nouveaux adhérents (République tchèque, Hongrie, Pologne et Slovaquie), ainsi que la Norvège, la Suisse et Israël. Des dizaines de milliers d'interviews ont été réalisées.

Abstention et vote protestataire s'invitent à chaque élection

L'engagement politique et militant des citoyens connaît un déclin très net. L'abstention aux élections croît de manière quasi continue depuis le début de la V^{ème} République (la tendance semble néanmoins stoppée depuis quelques années). On estime que la population en âge de voter, mais non inscrite sur les listes électorales, se rapproche des 10 %, soit 4 millions d'individus environ². En additionnant abstention et non inscription, c'est près de 15,7 millions d'adultes qui ne pouvaient être considérés comme des citoyens effectifs lors du deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002.

Depuis « le tournant de la rigueur » en 1983, les candidats dit « protestataires » ont prospéré. Cela a abouti à la stupeur de l'élection présidentielle de 2002. Avec 17,2% des voix, le Front National est parvenu au deuxième tour. Les trois partis d'extrême gauche totalisaient pour leur part 10,3% au premier tour. Le vote protestataire concerne en premier les catégories les plus vulnérables au changement social et économique (chômeurs, ouvriers, employés). Il se dirige vers des partis ayant des discours de rupture (Front National, Lutte Ouvrière, Ligue Communiste Révolutionnaire, dans une certaine mesure partis écologistes). L'attitude protestataire, par le vote en direction d'un candidat, le vote blanc ou l'abstention, semble avoir davantage progressé que l'indifférence envers la politique. Mais il est peu aisé de démêler ce qui relève du mécontentement et du désintérêt (Mermet 2004).

² Pour tenter d'enrayer la non inscription des jeunes, la loi du 10 novembre 1997 stipule que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans bénéficient d'une inscription d'office sur les listes électorales.

Les nouveaux horizons de la citoyenneté : le local, l'Europe, le monde

L'utopie d'une démocratie immédiate

Les débats amorcés dans les années 1990 sur la possibilité d'une « assemblée électronique permanente » utilisant Internet, ou d'une démocratie d'opinion basée sur les sondages et les médias, suggéraient que les citoyens pourraient exprimer en continu leurs sentiments et orienter de cette manière la politique d'un pays. Cette hypothèse de « démocratie immédiate » reste largement utopique pour de multiples raisons, la principale étant que la démocratie est un régime qui construit une identité commune, dans le temps long de l'histoire (Rosanvallon). Dans les faits, le « courttermisme » a gagné le champ politique. En témoignent le mandat présidentiel passé de 7 à 5 ans, la rapidité des alternances, les élus qui recherchent des résultats à court terme pour démontrer leur crédibilité.

Le rapport au politique s'affaiblit globalement. Mais de nouvelles formes de citoyenneté, plus participatives, émergent et redéfinissent son exercice. Il s'agit de la galaxie des mobilisations contestataires, mais aussi de l'engagement au niveau local. Quant aux citoyennetés transnationales, européenne voire mondiale, elles forment un horizon plus lointain, qui va du probable au possible.

La transformation de l'engagement

A côté de l'élection, l'essor d'autres modes d'expression démocratique

La conception traditionnelle de la souveraineté du peuple présuppose que le vote soit l'expression unique de cette souveraineté. Les élus sont au centre du fonctionnement démocratique. Ils bénéficient de la légitimité conférée par les élections. Cependant, à côté des représentants élus, d'autres formes de représentations tendent à se développer : juges judiciaires ou constitutionnels qui parlent et décident « au nom du peuple », autorités de régulation, émergence de représentants de la société civile dans la démocratie participative locale, etc. Cela fait que les différents pouvoirs tendent à se contrôler mutuellement de façon non transparente pour le citoyen. Certains analystes pensent aujourd'hui que l'avancée vers une démocratie plus effective passe par une certaine désacralisation de l'élection, même si celle-ci reste la garantie ultime du pouvoir (Rosanvallon 2000). Cela revient à reconnaître que le peuple n'est pas une entité homogène et que la souveraineté du peuple peut s'exercer sur un mode pluraliste, avec une multiplicité de moyens d'expression.

L'affaiblissement des « mouvements sociaux »

Les mouvements féministes, écologistes, régionalistes, etc., apparus depuis les années 1960 ont traduit l'apparition d'une autre logique que celle de lutte des classes. La mobilisation se cristallise autour d'une revendication de reconnaissance ou de dignité, de défense d'un statut, ou encore pour amener à la prise en compte d'un problème (Hérault et Lapeyronnie 1998). Plus récemment, étudiants-lycéens, beurs et antiracistes, homosexuels, membres de minorités culturelles, collectifs de défense du service public, comités de chômeurs et de défense des sans-papiers ont montré une capacité à se mobiliser. Néanmoins, la tendance sur le long terme est à l'affaiblissement de ces mouvements, en lien avec celle de la conflictualité sociale. Par contrecoup, la négociation comme mode de résolution des conflits se développe dans la vie politique et dans la gestion des intérêts collectifs (conflits sociaux, relations professionnelles). Le groupe de sociologues baptisé « Louis Dirn » avait déjà fait ce constat au début des années 1990. Les désaccords des Français sur les grandes institutions (régime républicain, armée, Eglise, école, syndicats) s'atténuent et un accord de base s'établit sur les institutions et valeurs fondamentales.

Agir ici et maintenant

Depuis le début des années 1980, la politisation progresse surtout sous des formes protestataires, en France comme ailleurs en Europe. En 1999, 39 % des Français disent avoir effectué au moins deux actes de participation protestataire. «Alors qu'on va plutôt moins voter, on hésite un peu moins qu'avant à accomplir ponctuellement des actions politiques plus compromettantes qu'un simple vote. Il s'agit en fait d'un phénomène générationnel» (Bréchon 2002). Les jeunes sont moins soucieux de s'informer en matière politique, mais, davantage que leurs aînés, manifestent leurs opinions à travers la signature de pétitions, des manifestations, ou un boycott. L'engagement contemporain se veut affranchi des affiliations partisans ou sociales. De ce fait, les organisations fédérées constituent de moins en moins le cadre obligé des engagements. Ils sont aussi marqués par la réticence envers l'adhésion de longue durée. La visée devient principalement pragmatique : agir «ici et maintenant», avec surtout un souci d'efficacité (Ion 2002). Les enjeux doivent concerner directement les jeunes et leur quotidien.

Une dynamique de re-politisation par les associations militantes

La protestation se manifeste de plus en plus fortement en dehors des appareils politiques et des syndicats traditionnels. Elle emprunte depuis une dizaine d'années l'étendard d'une kyrielle d'associations, comme le DAL (Droit au logement), Attac, ou AC ! contre le chômage. Ces structures sont souvent basées sur le rejet du « libéralisme ». Depuis la fin des années 1990, le refus de la mondialisation néo-libérale est en effet devenue un des principaux thèmes de mobilisation en Europe.

En fonction des causes, elles s'unissent avec des organisations non gouvernementales, des institutions internationales, des fondations, pour faire pression sur les acteurs politiques ou les entreprises. Elles apportent une dynamique de repolitisation. A l'image d'Attac et de la mouvance altermondialiste, elles tentent parfois un retour dans le champ politique institutionnel. Les « listes citoyennes » aux élections municipales de 2001

en étaient une émanation. L'action politique pourrait passer de manière croissante par l'action directe dans le champ social, les mouvements sociaux, et la démocratie participative, donc à côté de l'Etat et des partis. Ces acteurs soulèvent des questions fondamentales. Ils remettent dans le champ politique certains débats de société qui n'ont plus guère lieu dans les partis politiques.

Pour autant, la plupart des associations militantes connaissent le problème de la relève générationnelle de leurs membres actifs.

L'énigme du rapport des moins de 30 ans à la « chose publique » : la clé du futur

Les hommes et les femmes de moins de 30 ans sont, un peu partout en Europe, moins nombreux que leurs aînés à se rendre aux urnes. Selon l'enquête ESS effectuée en 2002-2003, 3% d'entre eux sont membres d'un parti (contre 8% des plus âgés). Ils sont 41% à se sentir proches d'une formation politique, contre deux tiers des plus âgés. Mais les moins de 30 ans semblent beaucoup plus motivés par la défense de « causes » (environnementales, humanitaires, etc.) que leurs aînés. 8% d'entre eux déclarent avoir signé une pétition, 7% avoir acheté un produit pour des raisons politiques, 6% avoir manifesté. Cette manière d'orienter leur engagement politique vers des causes diversifiées remet en cause l'image d'indifférence qui leur est généralement associée (Morris 2004). Est-ce pour autant un signe de transformation plus large de la mobilisation politique ? Agiront-ils comme leurs aînés dans une ou deux décennies, ou contribuent-ils à installer une nouvelle culture, fondée sur le désinvestissement dans le champ politique ? Du comportement futur des moins de 30 ans dépendra la place du politique en France et en Europe. Le retrait vis-à-vis de l'engagement politique représenterait un processus considérable de changement social.

L'altermondialisme, une construction politique en émergence

La montée en puissance de l'altermondialisme pourrait être un phénomène politique majeur. Le mouvement altermondialiste est une agrégation de multiples formes de mobilisation, ancrées dans des contextes sociaux et politiques hétérogènes. En France, le mouvement altermondialiste s'est structuré à la toute fin des années 1990, avec Attac, AC ! Droits devant !!, le DAL, la FSU (Fédération syndicale unitaire), l'union des syndicats SUD, etc. L'agrégation se réalise à la faveur de mouvements protestataires (contre-sommets, forum sociaux).

La citoyenneté locale au secours de la démocratie ?

La démocratie locale fait le pari de la participation

La participation accrue des habitants au niveau local est de plus en plus envisagée comme une solution pour régénérer l'exercice de la citoyenneté. La démocratie locale, fondée sur le principe de la participation et plus seulement de la représentation politique, est censée développer l'identification à une communauté, l'engagement et l'intérêt pour les affaires publiques. Le renouveau de la démocratie locale (après les expériences des années 1960-1970) coïncide aussi avec la tendance mondiale à l'émergence de très grandes villes. Elles tendent à devenir de nouveaux lieux de régulation politique.

L'évolution effectivement amorcée dans le sens de la démocratie participative répond aussi à une double lacune. L'action publique manque de lisibilité pour le citoyen en raison du manque d'explication concernant l'univers des choix dans lequel la décision publique est prise. A l'inverse, la collectivité ou l'institution manque de lisibilité concernant les attentes et propositions des citoyens.

Les dispositifs locaux de participation et de concertation se multiplient

Depuis 1982, la politique de décentralisation a octroyé de nouveaux pouvoirs aux collectivités territoriales, suscitant une intensification de l'exercice de la citoyenneté locale. A partir de 1992, plusieurs lois relatives à la « démocratie de proximité » ont affiché la volonté du législateur de renforcer la participation et l'information des citoyens sur les affaires locales. La concertation des habitants et riverains est rendue obligatoire pour les grands projets. Quelles en sont les conséquences ? Les dispositifs de concertation en matière décisionnelle se sont multipliés : comités consultatifs, commissions consultatives pour les services

publics, conseils de quartiers (obligatoires pour les communes comptant plus de 80 000 habitants depuis la loi du 27 février 2002), formules des forums et ateliers, etc. Dans les faits, les habitants sont davantage consultés par les collectivités locales sur les décisions qui les concernent. La démocratie participative dans les agglomérations permet à de nouvelles élites d'émerger, d'amorcer un apprentissage de nouveaux registres d'action, de tisser un lien entre la société civile et les élus.

L'exercice de la participation reste néanmoins limité

Néanmoins, les espoirs concernant la promotion, par ce biais, d'une citoyenneté plus active ont été en partie déçus, ceci en France comme en Europe et en Amérique du Nord. Malgré des expériences réussies, la participation effective des citoyens aux affaires publiques locales reste assez faible. « Lorsque l'on compare la nature des enjeux pour lesquels on convoque la démocratie participative et les résultats de sa mise en œuvre, on ne peut être que perplexe. Le recours à la participation vient, paradoxalement, dans les faits, renforcer les traits des systèmes politiques, la centralité des élus. Quels que soient les contextes institutionnels, la légitimité issue de l'élection reste un des fondements essentiels de l'ordre politique » (Jouve 2005). La réticence des pouvoirs publics vis-à-vis d'un contre-pouvoir trop grand accordé aux citoyens explique en partie ce déficit. Les élus ont tendance à déterminer seuls les règles du jeu participatif et à restreindre le pouvoir participatif des citoyens à la seule dimension consultative. Mais la responsabilité n'en incombe pas seulement aux politiques. L'intérêt des citoyens pour le fonctionnement de la démocratie locale est loin d'être généralisé. Des difficultés pratiques

entravent aussi la mise en œuvre de la participation qui demande encadrement et suivi, nécessite un apprentissage voire une formation au fonctionnement des collectivités locales. Et comment éviter l'apparition de « professionnels » de la participation ? Ces dispositifs sont souvent peu représentatifs de l'ensemble des habitants, les plus démunis étant quasiment absents, a contrario des classes moyennes et supérieures ainsi que des représentants d'associations. Il reste que les multiples expériences de participation esquissent des pistes pour avancer vers davantage de démocratie.

La proximité : un mode dominant de légitimation du politique

La notion de « proximité » est de plus en plus présente dans le discours politique et institutionnel depuis le milieu des années 1990.

Traditionnellement, le métier politique requiert la maîtrise de deux registres de présentation de soi, celui de la proximité pour se montrer proche de ses concitoyens, à leur écoute, celui de l'éloignement pour « assumer la position élevée qui seule autorise à parler le langage de l'intérêt général, à entrevoir l'avenir, à incarner un groupe ou un Etat » (Le Bart 2003).

Or, depuis le début des années 1990, la proximité semble être devenue le mode dominant de production de la légitimité politique. La valorisation de la proximité comme mode d'action a été particulièrement forte lors des élections municipales de 2001, puis législatives de 2002. Les élus locaux qui s'en revendiquent font rimer cette notion avec la présence sur le terrain, l'efficacité et le pragmatisme dans la réponse aux problèmes qui se posent. Cette tendance va aussi de pair avec la dépolitisation de l'espace public local. De plus en plus de maires entendent être avant tout de « bons gestionnaires ».

Une remise en cause du modèle politique français

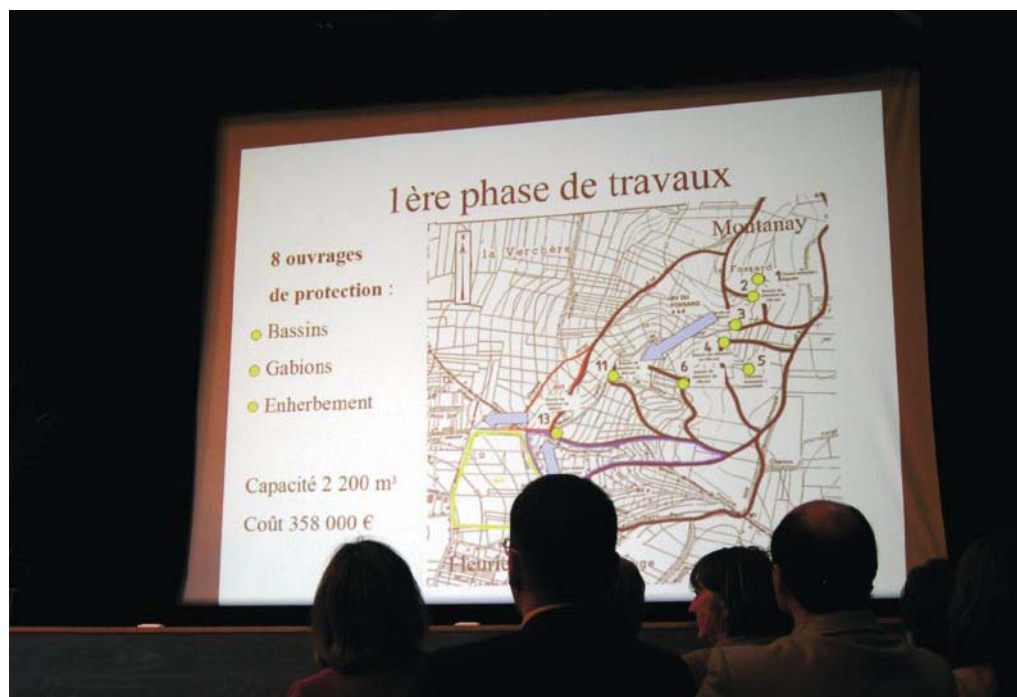
La valorisation de l' élu « proche » va de pair avec la remise en cause de tout ce qu'incarnait la distance entre gouvernants et gouvernés. Le politologue Rémi Lefebvre situe aux années 1980 la fin de l'idée que le politique doit surplomber la société. « La proximité est devenue l'efficacité, ce qui est contraire à l'idée des modernisateurs de la Ve République. Ils ont bâti celle-ci sur la symbolique de la mise à distance des intérêts particuliers, avec l'homme politique investi de l'aura de l'intérêt général, la volonté de planification sur le long terme, appuyée sur une légitimité technocratique : l'expertise des hauts fonctionnaires. Aujourd'hui, cette légitimité est cassée ».

Fonder la légitimité du politique sur le couple proximité-efficacité revient à transformer le modèle politique français.

Pour ses détracteurs, la proximité est une réponse à côté de la question

« On pourrait émettre l'hypothèse que les Français demandent de la protection, et que les élus répondent par la proximité, ce qui n'est pas la même chose.

Je me demande jusqu'à quel point, au fond, la proximité ne serait pas la réponse que les politiques donnent à une insécurité sociale grandissante, à une société que l'on a de plus en plus de mal à comprendre, et qui exprime de plus en plus d'intérêts éclatés » (Lefebvre 2003).



Le citoyen est davantage consulté mais n'a pas gagné une plus grande place dans le fonctionnement démocratique

Une avancée incertaine vers des citoyennetés transnationales

Un nouvel ordre politique se constitue au niveau européen

Les directives et règlements de l'Union européenne ainsi que l'interaction constante entre les multiples acteurs politiques européens tendent à faire converger les normes et les pratiques des Etats membres. L'Union Européenne influe sur les politiques publiques nationales, notamment par la coopération des Etats membres sur des objectifs communs et à travers les directives européennes (sur la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail, ou contre les formes de discrimination). En raison de la suprématie juridique du droit européen sur les normes des Etats membres, cela favorise la généralisation de critères démocratiques exigeants. En même temps, les citoyens ont peu de moyens de contrôle démocratique au niveau européen. Ils tendent à considérer que l'Europe est une réalité lointaine et « technocratique ».

Le contenu à donner à la citoyenneté européenne divise Français et Européens



La citoyenneté européenne à la recherche d'un contenu

L'intégration européenne a fait émerger progressivement une citoyenneté européenne, à partir des concepts de libre circulation, d'accès aux emplois publics, et de protection des droits fondamentaux. Les citoyens européens ont voté pour la première fois au suffrage universel direct en juin 1979 pour élire les députés européens. L'émergence d'une citoyenneté européenne est une des finalités de l'Union Européenne. Elle est instituée par l'article 8 du Traité de Maastricht (7 février 1992), qui dissocie la nationalité de la citoyenneté.

Les citoyens des pays de l'union européenne ont dans leur majorité intégré, à l'image des Français, l'idée qu'ils sont à la fois « nationaux » et européens.

De plus, l'existence d'une citoyenneté européenne se heurte à un obstacle de fond : historiquement, s'est instituée une assimilation entre la nation et la collectivité des citoyens. Cette conception de la citoyenneté (on parle de « citoyenneté par héritage ») est très présente dans l'esprit des Français.

Alors qu'il y a encore quelques années la perspective d'une citoyenneté européenne forte paraissait un horizon probable de l'intégration européenne d'ici à quelques décennies, elle est aujourd'hui plus incertaine. Les débats en France, Pays-Bas, Royaume-Uni ayant trait au projet de traité portant constitution européenne ont rappelé les réticences nationales face à une Europe qui formerait un nouveau cadre de la citoyenneté politique. En même temps, la construction européenne tend à s'installer au centre du débat politique.

La citoyenneté mondiale, un horizon encore utopique

Le champ politique est en train d'être transformé par la mondialisation. Des phénomènes d'opinion publique mondiaux apparaissent (contre la deuxième guerre du Golfe), de même que des phénomènes d'« agenda » commun (le sida, l'environnement, etc). La formation d'une société politique mondiale, et par conséquent d'une citoyenneté mondiale, n'est plus envisagée comme une hypothèse chimérique (Lévy 2005, Morin 2003). L'invention d'une nouvelle échelle politique suppose que plusieurs conditions soient réunies : le sentiment partagé que la planète forme une communauté de destin ; l'adhésion planétaire à des valeurs universellement partagées ; des structures et des règles mises en place pour assurer le respect de droits et de devoirs ; enfin, la mise en œuvre de projets communs.

Ces conditions sont partiellement réunies. Il existe des « problèmes mondiaux », qui ignorent les frontières géographiques (réchauffement climatique, pandémies, etc.). Dans certains domaines, il tend à se constituer non pas des réponses nationales séparées, mais une réponse mondiale.

Vers des systèmes de régulation mondiale

Les crises sanitaires mondiales (Sida, SRAS) sont de plus en plus gérées par des organismes de type gouvernemental appartenant au système de l'ONU.

35% des Français se sentent d'abord français
 3 % d'abord européens avant d'être français
 59% se disent à la fois français et européens
 Source : Eurobaromètre, novembre 2003

Depuis le rapport Brundtland en 1987 jusqu'au Sommet de Johannesburg en 2002, le thème du « développement durable » a créé une arène de débat public. Les gouvernements, firmes et collectivités territoriales n'ignorent plus les propositions qui en sont issues. Des actions sont en cours dans de nombreux pays. Faire émerger une véritable communauté mondiale dotée de nouvelles capacités de régulation constitue le véritable défi du 21^{ème} siècle, selon le prospectiviste Pierre Calame. Les formes internationales de régulation sont amenées à se développer, car l'interdépendance croissante entre les parties du monde renforce le besoin d'instances de dialogues et de régulation. Celles qui existent, comme les forums de Davos (Suisse) concernant l'économie, Porto Alegre (Brésil), ou BioVision (France) dans les sciences de la vie ne comblent pas ce manque.

Cependant l'internationalisation des mécanismes de régulation n'apporte pas forcément l'avènement d'une forme de souveraineté supranationale. Pour cette raison, le principe de démocratie devrait continuer à rester très attaché à la catégorie de la nation (Rosanvallon 2000).

Une citoyenneté mondiale suppose enfin des droits et devoirs valant de manière universelle. Le jugement pour crimes contre l'humanité d'anciens dirigeants de l'ex-Yougoslavie, puis du Rwanda par le Tribunal de guerre de La Haye depuis 1994, la création de la Cour pénale internationale en 1998, la mobilisation en faveur de l'inculpation du général Pinochet, sont autant d'événements qui pourraient annoncer l'émergence d'une justice internationale. Néanmoins, les États sont encore réticents à laisser se développer des institutions « généralistes » (plutôt que « thématiques », comme l'Organisation Mondiale du Commerce, la Banque mondiale ou le Fond Monétaire International) et indépendantes de leur pouvoir (Lévy 2005).

La transformation des médias affaiblit l'espace commun

L'explosion des médias en chiffres

Télévision

Les services de radiodiffusion et télédiffusion destinés au grand public ont été multipliés par 100 depuis le début des années 1980. Début 2004, 86 chaînes sont disponibles sur le câble ou le satellite.

1 foyer sur 3 est abonné à une ou plusieurs chaînes payantes (câble, satellite, ou Canal Plus)

Un Français de plus de 4 ans passe en moyenne 3 h 20 par jour devant sa télévision en 2004 (2h10 en 1975)

Radio

L'écoute de la radio est stable : environ 3 heures par jour en moyenne. 8 Français sur 10 sont des auditeurs réguliers

De nouveaux modes d'écoute de la radio sont en plein essor (par câble, satellite, via Internet)

Livre

En 2003, 65 745 titres ont été édités, contre moins de 30 000 au début des années 1980. Mais les tirages et les « gros lecteurs » sont moins nombreux

Presse écrite

Le détournement du lectorat vis-à-vis de la presse écrite est une tendance lourde

L'Europe (des 15) a perdu 4,5 millions de lecteurs entre 1999 et 2003 (- 6%)

156 quotidiens sont vendus en France pour 1000 habitants, soit moins que la plupart des pays européens

Moins d'1 Français sur 5 lit la presse nationale. 2 sur 5 lisent la presse régionale

En revanche, la presse gratuite et la presse sur Internet progressent. 96% des Français de 15 ans et plus lisent des magazines

Internet

De tous les médias modernes depuis le début du siècle, Internet a pris le moins de temps à s'imposer

Favorisé par les connexions haut débit, Internet est en passe de devenir le support commun des pratiques médiatiques (radio numérique, télévision, presse en ligne)

Les médias contribuent à définir notre rapport à la réalité, à véhiculer les schémas qui servent à l'interpréter. Or, l'évolution des médias interroge cette capacité à fournir des outils de compréhension du monde. Quant à la segmentation de l'offre médiatique, elle menace l'espace commun de confrontation dont a besoin une démocratie pour vivre.

Médias et démocratie : le risque de la mal information

Les médias ont une fonction éminemment démocratique, au moins à deux niveaux. Ils nous informent et contribuent ainsi à la formation de l'opinion publique. Ils ont ensuite un rôle de contre-pouvoir, veillant au bon fonctionnement des institutions (c'est par exemple l'enquête d'une journaliste qui a révélé l'affaire du sang contaminé). Or, ces deux fonctions sont affaiblies. De plus en plus orientés vers la distraction et le jeu des émotions plutôt que vers l'information, ils perdent leur fonction de formation du citoyen. De moins en moins soucieux de défendre leur indépendance, leur rôle de contre-pouvoir s'affaiblit. Les dynamiques de concentration des acteurs favorise un déclin du pluralisme de l'information et la standardisation des contenus. Ils se posent moins en contre-pouvoirs qu'en gardiens de la moralité, tant privée que publique, mais pour décrypter la relation média-démocratie, il faut prendre la mesure de la reconfiguration médiatique.

La médiatisation de la société

Des médias de plus en plus nombreux

Même si le processus est ancien, on ne peut que constater l'explosion récente de l'information produite, transmise et consommée, sous toutes ses formes.

La reconfiguration du champ médiatique

Contrairement à certaines prédictions, la place centrale occupée par les médias audiovisuels n'a pas suscité le déclin

des médias écrits et de la radio. La complémentarité entre médias semble être la règle (le téléphone n'a pas tué l'écrit, la télévision n'a pas remplacé ni la radio ni la presse), et la substitution, l'exception (le Minitel devrait par exemple disparaître).

La place croissante de la télévision et d'Internet reconfigure en revanche le champ des médias.

La presse d'information générale ne fait plus figure de référence

La télévision et la radio constituent les deux principaux moyens d'information en France, devant l'écrit. Elles définissent les règles du jeu : rapidité dans le traitement de l'information, recherche de simplicité et d'émotion. Mais il est probable que la télévision perdra son rôle de support dominant au profit d'un réseau de supports (ordinateur portable ou fixe, téléphone, télévision, radio, presse).

Une convergence technologique

La convergence technologique entre informatique, téléphonie et multimédia favorise la prolifération des formats de médias. L'information arrive à l'utilisateur sur des supports de plus en plus diversifiés (papier, poste de radio, téléviseur, ordinateur, téléphone mobile). On quitte les « mass médias » au profit d'un réseau plus ouvert, centré sur Internet. Cette évolution donne potentiellement à l'individu un plus grand contrôle sur le moment où intervient son accès à l'information. Elle répond aussi au désir de pouvoir obtenir de l'information en continu. L'idéal est d'être témoin des événements dans le temps où ils se produisent.

Un double mouvement d'appropriation domestique et d'individualisation

La privatisation consiste à transférer dans le cadre domestique des pratiques qui s'opéraient avant dans les lieux publics. L'appropriation des arts (cinéma, musique) se réalise par le biais de lecteurs de CD, de DVD, de télévisions et d'ordinateurs.

L'individualisation encourage une spécialisation des lieux et modes de pratique au sein des foyers (les enfants regardent de plus en plus souvent seuls la télévision, moins en famille). L'individualisation se retrouve dans l'écoute de la radio, les pratiques médiatiques, culturelles et de loisirs. Des sociologues ont supposé que ce double mouvement répond au moins en partie, en Amérique du Nord et dans une partie de l'Europe, au sentiment des parents que les lieux publics sont de moins en moins sûrs. La consommation domestique de loisirs serait un moyen de restreindre les activités extérieures.

La place centrale des médias audiovisuels a contribué à la désaffection vis-à-vis de certaines pratiques de loisirs, portant un coup sévère aux sorties au cinéma, au théâtre, et à la sociabilité populaire en général.

Les médias contribuent à définir les enjeux et les termes des débats

Les médias traduisent les évolutions sociales davantage qu'ils ne les provoquent

Les journalistes sont fréquemment critiqués pour leur manque de recul à l'égard des stratégies de communication des partis politiques, leurs arbitrages dans le sens d'impératifs commerciaux, leur sacrifice de l'analyse au profit du direct et de l'image qui frappe les esprits. L'influence des médias existe, mais sur un mode plus complexe que l'influence directe (Wolton). Tout individu dispose de capacités à filtrer les informations reçues par la mise en œuvre de facultés d'attention, de compréhension et d'acceptation.

Sur le plan des normes et des références collectives, les médias les traduisent plutôt qu'ils ne les transforment. A titre d'exemple, le statut des femmes ou les transformations de la famille se répercutent dans l'information et dans les œuvres de fiction. Il arrive néanmoins aussi que les médias, par des choix plus ou moins conscients, contribuent à l'évolution des comportements.

En 2003, 273 émissions évoquaient l'homosexualité sur les 6 chaînes généralistes, contribuant à son acceptation sociale. Il est aussi reconnu qu'ils alimentent une vision « catastrophiste » du monde et participent à une banalisation de la violence et de la transgression.

Des classifications qui pensent à notre place

Les banlieues populaires peuvent être définies soit comme des « zones de non droit » à reconquérir, soit comme des espaces où s'exerce une violence sociale et économique envers les individus les plus démunis. Selon la manière dont le problème est défini, les politiques changent du tout au tout. Or, faute de recul, d'informations diversifiées, d'autonomie, les journalistes relaient plutôt les cadrages interprétatifs des acteurs disposant du maximum de ressources pour faire valoir leur point de vue. Ces cadrages tendent de plus en plus à être pré-élaborés par les stratégies de communication d'organisations privées et publiques pour servir leurs stratégies. Cela pose un vrai problème à la démocratie, si l'on pense que définir la nature des situations ou des problèmes est un moyen d'orientation de l'action publique.

Une fois qu'un problème est devenu un « problème public », il est soumis aux responsables politiques, sommés de les inscrire sur leur « agenda politique » et de les résoudre.

Les médias favorables au *statu quo* ?

Des travaux prenant en compte la dimension idéologique de la communication considèrent que la neutralité des journalistes est en réalité orientée vers le consensus. Leur posture maintient le *statu quo* et par conséquent avantage les groupes dominants. Cette hypothèse est défendue notamment par le journaliste Serge Halimi dans *Les nouveaux chiens de garde* (1997). Il rappelle la partialité de certaines figures de pensée qui ont été véhiculées par les grands médias : discours sur les « frappes » (plutôt que les bombardements) lors de la guerre du Golfe, décryptage de l'hostilité d'une partie des Français lors des campagnes référendaires (traité de Maastricht) comme expression de leur « repli et de leur peur », diffusion du thème de « la mondialisation qui impose à chacun de s'adapter ».

Brouillage entre réalité et fiction

Les phénomènes médiatiques ont pris une place croissante depuis quelques décennies, au point que des philosophes se sont demandés très sérieusement si notre réalité n'était pas devenue une « réalité médiatique » : « Dans les sociétés anciennes, les faits dominaient.

Dans nos sociétés médiatisées, les informations sont plus importantes que les faits. Il y a là une rupture dans la réalité, qui est un phénomène de dé-réalisation... Ce qui compte désormais, c'est la communication, ce n'est déjà plus l'événement. L'événement est dominé par sa représentation, sa mise en scène. L'image a plus d'importance que la chose dont elle est l'image » (Virilio).

Dans le contenu médiatique, il n'est pas toujours aisé de faire la part des choses entre réalité et fiction, entre fait, rumeur, opinion ou pure interprétation subjective liée au moment présent. A la télévision, la fiction a des accents frappants de réalité, estime l'anthropologue Marc Augé : « les commissariats de police, les cabinets d'avocat, les tribunaux des séries américaines sont des copies conformes de la réalité. Les fictions qu'elles mettent en scène ont des allures de reportage ». Inversement, le réel dont il est rendu compte à la télévision imite l'univers de la fiction : « dans l'Olympe télévisé, on retrouve côte à côte les vedettes de la politique, du spectacle, du sport, mais aussi bien les marionnettes qui les imitent, les personnages qui leur ressemblent et les journalistes qui les présentent — tous stars et "personnages fictionnels" [...], et qui plus est obligés d'exister comme personnages fictionnels pour exister comme personnalités politiques, artistiques, voire scientifiques ».

L'effet agenda : « les médias ne nous disent pas ce qu'il faut penser, mais ce à quoi il faut penser »

Maxwell McCombs et Donald Shaw, spécialistes américains de sciences politiques, définissent la notion d'agenda comme une liste d'enjeux classés par importance croissante, que l'on appréhende en dénombrant les sujets traités à un moment donné. Pourquoi, soudainement, tel otage devient-il un phénomène national, et tel autre non ? Les logiques d'agenda poussent les journalistes à sur-valoriser les informations qui sont en phase avec l'agenda politique du moment. Elles déterminent ce sur quoi il convient de s'intéresser, et finalement ce qui fait la réalité sociale, politique, culturelle, etc, à un moment donné.

Un pic d'insécurité en 2002 ?

La campagne à l'élection présidentielle française en 2002 tournait fortement autour du thème de l'insécurité. Les journalistes de télévision ont consacré un grand nombre de reportages à des faits de violences. Du 7 janvier au 4 mai 2002, selon le baromètre calculé par la société Taylor Nelson/ Sofres, 18 766 sujets ont été consacrés dans l'ensemble des journaux télévisés aux délits (jets de pierre, vols de voitures, braquages...), interventions des forces de l'ordre et instructions judiciaires relevant du droit pénal.

Une telle insistance a pu amplifier un climat d'angoisse dans l'opinion, car la préoccupation des Français pour l'insécurité préexistait à 2002. L'effet agenda ainsi créé a conduit des électeurs à privilégier le thème de l'insécurité dans l'évaluation des candidats à la présidentielle.

Entre les deux tours, les sujets consacrés à l'insécurité à la télévision ont connu une baisse de 67%. L'insécurité a ensuite laissé la place aux thématiques de « l'efficacité retrouvée » de la police, puis de l'insécurité routière.

Ceci illustre le fait que les préoccupations du public, les stratégies politiques et le « sursurvol médiatique » s'alimentent mutuellement (Mercier 2003).

De la simplification au schématisme

La doctrine résumée par la formule anglo-saxonne « *keep it simple and short* » (faire simple et court) est de plus en plus adoptée. Plus l'information est brève (de type dépêche de l'AFP), plus elle paraît crédible. C'est l'une des clés du succès des quotidiens gratuits distribués depuis 2002. Les sujets traités sont de plus en plus courts (1 minute 30 en moyenne lors des journaux télévisés), de même que les interviews. Selon Denis Muzet, président de l'Observatoire du débat public, tout ce qui est intermédiaire entre la dépêche et le dossier pourrait disparaître des médias d'information. La propension générale à rechercher l'efficacité communicationnelle des messages, en opposition avec une approche plus détaillée, littéraire, analytique, correspond aussi à une tendance à simplifier les messages. Par ailleurs, certains schémas ne sont pas seulement « simplificateurs », mais trompeurs (opposition du bien et du mal, télévision qui ne peut admettre qu'un « méchant » à la fois, recherche d'images émouvantes plutôt que construction d'une argumentation).

La crise de l'esprit généraliste

L'espace commun se fragmente en fonction de « micro-intérêts »

Les secteurs de l'information et de la communication s'industrialisent et se morcellent. Cette tendance compromet leur dimension d'agora commune de discussion.

Les médias visent une tranche d'âge, un sexe, une catégorie sociale, et plus encore un thème particulier qui correspond à un centre d'intérêt. Cette segmentation a débuté dans la presse magazine. « En moins de 15 ans, les journaux s'intéressant à l'actualité générale ont perdu 15% de leurs ventes, ceux se consacrant aux intérêts particuliers ont gagné 15% » (Labasse 2002). Le mouvement s'est poursuivi avec les radios, puis la télévision au travers des

chaînes thématiques payantes.

Le déclin des grands médias généralistes par rapport aux supports thématiques semble devoir se poursuivre. L'évolution d'Internet y contribue. Les sites personnalisent leur offre. Chaque internaute a la possibilité de sélectionner les thèmes d'information qui l'intéressent à l'exclusion des autres. Les revues spécialisées sont de plus en plus proposées en format électronique, ce qui étend le périmètre géographique et la rapidité de leur distribution tout en diminuant leur coût. Les gens expriment leurs opinions sur Internet, par l'entremise de carnets Web (blogues) et de pages Web modifiables.

Cette évolution contribue à réduire le champ des connaissances investies d'une certaine importance collective et porteuses d'un sens commun. La société est de moins en moins celle d'intérêts partagés, qu'ils soient culturels, techniques, ou scientifiques. La communication sociale et l'investissement citoyen peuvent pâtir de cette évolution (Labasse 2002).

Paradoxalement, les médias sont aussi de plus en plus homogènes en termes de points de vue, ce qui est lié au déclin des médias d'opinion.

La culture commune est affaiblie par la recherche d'utilité immédiate et la fragmentation des goûts

La culture commune (qui est plus large que la « culture générale ») forme un ciment social, et permet de construire des projets collectifs. Dans sa dimension de culture générale, elle est indispensable pour comprendre le monde. C'est aussi un pilier du fonctionnement démocratique, puisqu'elle autorise la mise en perspective et le fonctionnement de l'esprit critique. Or, régulièrement, les universités et les grandes écoles font le constat d'un appauvrissement de la culture générale de leurs élèves (faiblesse de la culture littéraire, des connaissances économiques, ou encore scientifiques). En réalité, la culture générale se transforme. Les centres d'intérêts se sont multipliés.

Le jeu canadien *Trivial Pursuit*, décliné en version française à la fin des années 1980 ajoutait aux questions classiques sur la littérature et l'histoire les catégories « média », « mode », ou « tourisme ». C'est une bonne illustration de l'extension des références culturelles communes. Mais cette évolution est problématique à plusieurs titres, ce que l'on perçoit dans les débats sur le rôle de l'école.

L'école entre mission émancipatrice et opérationnalité économique

La mission traditionnelle de l'école consistait à former des citoyens suffisamment émancipés et cultivés pour raisonner et s'impliquer dans des décisions concernant l'avenir commun. Elle est aujourd'hui concurrencée par d'autres missions : viser l'efficacité dans la formation de professionnels compétents, donner accès aux meilleurs emplois. Ce qui revient à envisager l'éducation comme un service orienté vers une opérationnalité économique. Les conceptions fonctionnelles et immédiates de « l'utile » progressent, ce que relevait le philosophe Heinz Wisman à propos des « langues mortes » : « La tendance actuelle, dans tous les pays européens, est de réduire la langue à un simple outil d'échange d'informations. On oublie la langue de culture au profit de la langue de service. Résultat, dans nos collèges, les enfants ont de plus en plus de mal à surmonter la distance qui les sépare des œuvres du passé, à saisir l'intérêt d'un texte qui n'est pas immédiatement "parlant" »¹.

Quand le fonctionnement des médias se répercute sur le politique

Durant les dernières décennies, les médias sont devenus le lieu principal de la politique. Le champ politique s'est adapté aux règles propres aux médias les hommes politiques renouvellent leur style pour « bien passer » à l'antenne, préparent des « petites phrases » destinées à être reprises par les médias. La « spectacularisation » du politique et son traitement sous forme de divertissement n'ont pas empêché la contraction des

questions politiques dans l'ensemble des contenus médiatiques. La presse d'opinion a presque disparu (restent, dans la presse quotidienne, *L'Humanité* et *La Croix*). En revanche, une avancée s'est faite dans le sens de la « démocratie d'opinion ». Mais l'opinion publique forgée sur la base de sondages mesurant de façon assez artificielle les options de personnes, souvent peu informées des enjeux, peut difficilement être tenue pour l'expression du peuple. Le sociologue Pierre Bourdieu a même soutenu que « l'opinion publique n'existe pas ». Elle serait la création des commanditaires et des commentateurs de sondages. L'opinion est de plus en plus utilisée par les gouvernements pour construire leur communication et leurs tactiques.

Tout dire, ne rien cacher !

La distraction est de très loin la première fonction des médias. Les journaux télévisés ne représentent que 6% du temps d'antenne des 6 grandes chaînes généralistes.

Le développement des jeux et des émissions répondant au besoin de voir plutôt que de savoir est une tendance forte (émissions montrant ce qui est « incroyable mais vrai », accidents, situations extrêmes, drames intimes...). De plus en plus de gens cherchent à être vus, ou mettent en avant une partie de leur vie intime, utilisant la télévision, la radio, ou Internet. La tendance à « tout dire », « ne rien cacher », recoupe l'exigence de transparence. Elle a concerné d'abord le « gouvernement des entreprises » depuis la fin années 1980 : elles doivent être transparentes pour les investisseurs. Puis le fonctionnement politique et social a dû aussi répondre à cette exigence.

Considérant que tout développement d'une idée ou d'une analyse ennuie l'auditoire, des « snipers » sur les plateaux de télévision tirent à vue sur les invités, les interrompent, orientent le questionnement sur des thématiques « accrocheuses », rappellent que l'on peut tout tourner en dérision. Les invités sont souvent dans l'obligation de « jouer le jeu ».

¹ Wisman Heinz, « Est-il vital d'apprendre le grec et le latin aux écoliers ? », *Télérama* n°2856, octobre 2004

Un défi : rapprocher le citoyen de la « chose publique » - quelle peut être la place des médias ?

La crise du politique et le déclin de l'esprit généraliste dans les médias et l'éducation renforcent le besoin d'espaces communs de discussion et de confrontation. Le fonctionnement de la démocratie participative locale peut contribuer à aller en ce sens. Renforcer l'investissement de chacun envers la collectivité interpelle aussi le fonctionnement des médias. Leur capacité à susciter des intérêts et des connaissances partagées, leur aptitude à permettre un véritable débat qui ne soit pas biaisé par une définition préalable des problèmes sont en jeu.

Des pistes à explorer

La défiance croissante envers les médias peut se retourner contre le politique

La « fausse neutralité » des médias explique en partie la méfiance croissante de l'opinion à l'égard des informations qu'ils véhiculent.

Le citoyen est de plus en plus sur ses gardes face à l'information qui lui est présentée. Les attitudes consistant à ne pas croire ce qu'on lit, ce qu'on entend, ce que l'on voit, se développent. L'image elle-même est entrée dans l'ère du soupçon, en raison des possibilités de contrôler, retoucher voire fabriquer les photographies.

On peut considérer que le questionnement de plus en plus important sur la manière dont les médias produisent ou reproduisent des cadres interprétatifs est éminemment démocratique. Il porte sur la question des fondements mêmes du débat. Le débat sur la partialité supposée des grands médias en faveur du « oui » lors du référendum sur le traité constitutionnel européen en mai 2005 est le dernier en date.

Mais cette défiance pourrait alimenter, comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons plus encore qu'en France, une attitude hostile des médias populaires vis-à-vis de la classe politique.

L'enjeu d'une information pluraliste

L'information produite par les médias est le résultat toujours instable des conflits de définitions entre acteurs sociaux quant à la réalité de la société et de ses problèmes. Afin de limiter les phénomènes d'hégémonie, l'enjeu est d'élargir le nombre et la capacité des acteurs à se constituer en sources d'informations, d'agenda, de cadrage interprétatif (Macé 2003). Il est important que les médias produisent leurs propres informations, réalisent des enquêtes, plutôt que de relayer sans prise de distance des opinions

dominantes. Internet est un outil intéressant en ce sens. Il permet de produire une contre-information et participe à l'élargissement des sources (après le tsunami de décembre 2004, les médias classiques ont été concurrencés par Internet, les caméras des touristes et les téléphones).

Face à la crise de l'esprit généraliste, réinventer des outils

La crise de l'esprit généraliste, suscitée en particulier par la spécialisation des médias, ne fait que renforcer deux tendances. D'une part le besoin des grands médias généralistes qui offrent une agora commune d'échange et de discussion se fait de plus en plus ressentir. La télévision généraliste fait fonction de lien culturel entre des millions d'individus qui sont séparés par des appartenances de classe, de confession et d'origine ethnique. D'autre part, la tendance à la spécialisation des médias pourrait susciter une demande d'outils de repères aidant à mieux comprendre des phénomènes sociaux, économiques, politiques, etc.

Le fossé est souvent sous-estimé entre la possibilité d'accès aux connaissances et l'acquisition effective de ces connaissances. Il ne suffit pas d'avoir accès à un ordinateur connecté à Internet pour savoir chercher l'information pertinente. L'objectif d'une meilleure acquisition indique la place que pourrait prendre tout ce qui touche l'éducation aux outils de l'information (recherche et tri de l'information en fonction de sa pertinence, analyse critique de l'information, etc).

L'opinion est-elle à même de supporter la démocratie ?

L'idéal démocratique parie sur l'intelligence des citoyens, au point d'en faire la source de la légitimité démocratique à travers le suffrage universel. Or, les conditions d'une opinion publique informée et raisonnée ne sont pas

remplies. « Toutes les précautions nécessaires n'enlèvent rien au fait que la majorité de nos concitoyens (ou le tiers, le quart...peu importe) ne maîtrise apparemment pas certains concepts indispensables à la compréhension du monde moderne » (Labasse 2002). Sondage après sondage, 1 Français sur 4 pense que le Soleil tourne autour de la Terre, et très peu ont des connaissances exactes sur la génétique. Une étude de la Communauté européenne menée en 1999 indiquait que seuls 35% des sondés reconnaissent que la proposition « les tomates ordinaires ne contiennent pas de gènes, alors que les tomates modifiées génétiquement en contiennent » est fautive. Le niveau d'ignorance² des citoyens touchant au fonctionnement des institutions, de l'économie, des enjeux scientifiques, pose la question des modes de diffusion des savoirs. Cela pose surtout un problème de fond pour la démocratie (Labasse 2002). La démocratie suppose que les orientations soient prises à l'issue de discussions et de débats avec les citoyens.

Cette ignorance est d'autant plus problématique que l'opinion des citoyens tend globalement à être de plus en plus prise en compte dans l'orientation des choix politiques, au moins sur la forme : sondages, référendum, consultations, avancée des formes de démocratie participative.

Réinvestir le domaine public en matière informationnelle

Le sociologue des médias Philippe Aigrin³ énonce des propositions concernant la manière dont la collectivité peut se positionner par rapport aux techniques informationnelles. Des industries très profitables se sont développées sur la base du monopole de la reproduction ou de l'utilisation de l'information. C'est le cas dans le domaine du logiciel (Microsoft, Adobe), de la pharmacie (Sanofi Pasteur), des

industries semencières, de l'édition de musique et de vidéo numérique, de la télévision. Les informations sont contenues dans des produits physiques, médicaments, semences, CD, vidéos, logiciels. En fonction du régime juridique de propriété et de partage qui leur est appliqué (biens communs ou biens privés), les mutations informationnelles devraient s'orienter en un sens favorable ou défavorable au bien commun.

Selon son analyse, les métropoles peuvent choisir entre deux stratégies : soit attirer les fleurons du capitalisme informationnel en leur offrant les ressources dont ils ont besoin (niveau de formation des personnes qu'ils recrutent, tissu d'organismes de recherche, qualité de vie pour ses cadres), soit soutenir la création et l'usage de ressources communes (recherche publique, promotion généralisée de l'éducation, qualité de vie pour tous). Les cas de figure étrangers, comme l'implantation de Microsoft à Seattle, indiqueraient que la première stratégie est un piège. Les retombées de ces implantations ne favorisent pas le développement équilibré du territoire, renforcent les inégalités sociales et épuisent les ressources publiques locales.

Le degré de fiabilité des différents médias :

« Pour les nouvelles, est-ce que vous dites plutôt... »

	Journal	Radio	Télévision
Les choses se sont passées comme il le raconte	48	55	47
Les choses ne se sont pas passées comme il les raconte	48	38	51

Source : Le Point/La Croix/Sofres, 2004

² Néanmoins, les discours sur l'ignorance de l'opinion connaissent des limites : entre connaissance et ignorance, il y a des degrés. De plus, le « bon sens populaire » peut se révéler être une évaluation assez juste de tel ou tel impact ou possibilité d'une innovation, ou d'un problème. L'opinion a contesté à juste titre l'avis des experts selon lequel l'agent responsable de la maladie de la vache folle ne pouvait franchir la barrière des espèces, ou encore le discours d'économistes expliquant que le passage à l'euro ne susciterait pas de hausse des prix.

³ Philippe Aigrin, « A qui appartiennent les territoires du futur », 2005 (www.millenaire3.com)

Ressources mobilisées

Proximité

Giran J.-P. - Proximité et politique .- Paris : Economica, 2001

Le Bart C. - Métier politique et ubiquité : l'art d'être là .- La proximité dans le champ politique (Université Lille 2, 18 et 19 septembre 2003)

Lefebvre R. - La proximité dans le champ politique : usages, pratiques, rhétoriques. La proximité à distance. Typologie des interactions élus-citoyens .- La proximité dans le champ politique (Université Lille 2, 18 et 19 septembre 2003)

Mariot N. - Proximité et légitimité : la fabrique de soutiens diffus .- La proximité dans le champ politique (Université Lille 2, 18 et 19 septembre 2003)

Politique/citoyenneté

Bouchery F. - La participation des habitants : le cas de l'agglomération lyonnaise .- DESS Aménagement et Urbanisme .- Institut français d'urbanisme, juillet 1999

Bréchon P. - Des valeurs politiques entre pérennité et changement . Futuribles, juillet-août 2002, n° 277

Daubech N., Deljarrie B. - Regards de jeunes sur notre société .- Paris : Éd. Le cherche midi/Dexia, 2002

Economie & Humanisme, Grand Lyon - Les valeurs dans la société française : enquêtes, commentaires, débats .- Lyon : Grand Lyon-Mission prospective, 2002

Grémion P. - De l'Etat-providence à la démocratie providentielle . Esprit, octobre 2002, n° 288

Habermas J. - Confrontations : citoyenneté en Europe, un nouvel espace de délibération ? . Cultures en mouvement, mars 2001, n° 35

Hassenteufel P. - Exclusion sociale et citoyenneté . Cahiers français, 1998, n° 281

Jouve B. - La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté . Revue française de science politique, avril 2005, vol. 55, n° 2

Le Goff J.-P. - Il faut renouer le fil entre passé et présent . Télérama, mars 2002, n° 2724

Le Pors A. - La citoyenneté .- Paris : PUF, 1999 (coll. Que sais-je, n° 665)

Mathieu L. - La constitution du mouvement altermondialiste français . Critique internationale, avril-juin 2005, n° 27

Morris P. - Les Jeunes et les institutions démocratiques : symposium organisé par le Conseil de l'Europe (Strasbourg, 26 novembre 2003) : exploitation de l'enquête ESS . RDT info, magazine de la recherche européenne, mai 2004, n° 41

Petrella R. - Le bien commun : éloge de la solidarité .- Lausanne : Ed. Page Deux, 1997 (coll. Cahiers libres)

Roché S. - La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ? .- Paris : Seuil, 1996

Rosanvallon P. - La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France .- Paris : Gallimard, 2000

Sadoun M. - L'individu et le citoyen . Pouvoirs, 2000, n° 94

Schmidt V. - L'Etat, l'économie et la protection sociale aux Etats-Unis et en Europe . Critique internationale, avril-juin 2005

Schnapper D. - Qu'est-ce que la citoyenneté .- Paris : Gallimard, 2000

Schnapper D. - Confrontations : citoyenneté en Europe, un nouvel espace de délibération ? . Cultures en mouvement, mars 2001, n° 35

Taguieff P.-A. - Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande .- Fondation du 2 mars/Mille et une nuits, 2001

Médias

Augé M. - La guerre des rêves. Exercices d'ethno-fiction .- Paris : Seuil, 1997

Commissariat général du plan, Cosmos - Prospective de la stratégie de l'Etat dans les mutations des médias . Le Quatre pages, avril 2004, n° 1

Duchesne F., Vakaloukis M. - Médias et luttes sociales .- Paris : Ed. de l'Atelier/ Ed. Ouvrières, 2003

Gervereau L. - Inventer l'actualité ? La construction imaginaire du monde par les médias occidentaux, Paris : La Découverte, 2004

Halimi S. - Les nouveaux chiens de garde .- Paris : Ed. Liber-Raisons d'agir, 1997

Labasse B. - Une dynamique de l'insignifiance. Les médias, les citoyens et la chose publique dans la « société de l'information » .- Lyon : Presses de L'Enssib, 2002

Macé E. - Les médias de masse : scène et acteurs de l'espace public . Communication et médias .- Paris : La Documentation Française, 2003

Maigret E. (dir.) - Communication et médias .- Paris : La Documentation Française, 2003

Mercier A. - Les enjeux de la communication politique . Communication et médias .- Paris : La Documentation Française, 2003

Miège B. - La société conquise par la communication .- Grenoble : PUG, 1997

Padis M.-O. - Les médias : déficit d'autorité, excès de pouvoir ? . Esprit, mars-avril 2005